



## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Décret Inscriptions :

« 2.500 enfants sans école : le MR réclame un état des lieux ! »

Mercredi 2 juin 2010

**Pour la troisième année consécutive, on assiste à une inscription en 1<sup>ère</sup> année secondaire réglementée par décret et, pour la troisième année consécutive, on assiste à un véritable chaos !**

Aujourd'hui même, il apparaît que près de 2.500 élèves, ayant sollicité une inscription en bonne et due forme, n'ont toujours pas d'école secondaire pour la rentrée 2010 ; et que 8.000 élèves doivent encore solliciter une inscription... Or, il ne resterait à ce jour que 1.245 places libres.

« Pour le moment règne un certain mystère, organisé ou non, autour des problèmes posés par l'application du décret « inscriptions » de la majorité PS-cdH-Ecolo : informations confuses, mystères par rapport au fonctionnement du logiciel, par rapport à des erreurs de géo-localisation, par rapport au nombre d'élèves non inscrits, par rapport aux écoles ISEF, etc. Et alors que nous sommes à quelques jours de l'obtention du CEB pour les enfants concernés, on ne peut tolérer ce mystère et cette confusion », déplore **Françoise BERTIEAUX**, Chef de Groupe MR au Parlement de la Communauté française.

A ce stade, le MR demande un état des lieux du processus d'inscriptions clair, objectif et en toute transparence. Face à l'angoisse des parents et des élèves :

- Il faut savoir dans quelle mesure les bugs informatiques et les erreurs de localisation sur « Google Maps » compromettent la fiabilité du système et l'équité entre les enfants.
- Il faut connaître la légalité des écoles baptisées ou débaptisées ISEF en cours de processus et sans communication aux directeurs et aux parents concernés.
- Il faut savoir dès à présent quelles solutions concrètes seront proposées aux parents qui n'ont obtenu aucune école de leur choix.

« Tant que certaines données seront cachés, tant que des parents resteront isolés avec leur problème, il est impossible de dégager une solution globale et équitable pour tous ! C'est la raison pour laquelle j'interpellerai à nouveau la Ministre de l'Enseignement mercredi prochain au Parlement », souligne encore **Françoise BERTIEAUX**.



Contact Presse : **Johanne Moyart**. Site Internet : [www.mr-pcf.be](http://www.mr-pcf.be)

Courriel : [j.moyart@mr-pcf.be](mailto:j.moyart@mr-pcf.be)